

La mairie aménagera prochainement 32 jardins familiaux

32 lots de jardins familiaux verront bientôt le jour sur une parcelle située rue Nungesser et Coli, en face du centre technique municipal. 16 abris de jardins doubles seront également installés. La zone devrait être prochainement défrichée.

Vous avez toujours rêvé de posséder un petit lopin de terre pour faire pousser vos carottes et autres pommes de terre, mais la vie en appartement vous en empêche ? Peut-être allez-vous bientôt pouvoir accéder à vos envies.

9 000 m² de parcelles à cultiver

La ville vient en effet de valider l'aménagement prochain d'un espace dédié aux jardins familiaux rue Nungesser et Coli. Objectif affiché par la ville : « Créer du lien social entre les habitants en leur permettant de cultiver et récolter des légumes. » Le fonctionnement pourrait être confié à une association déjà partenaire de la mairie, type Association des Compagnons d'Ile-de-France ou Jardinier de France.

Le conseil municipal a auto-



Rue Nungesser et Coli. La parcelle qui accueillera les futurs jardins familiaux se situe en face du centre technique municipal.

risé, lors de la séance du 20 novembre dernier, le défrichage

de la parcelle de 9 000 m² qui sera réservée à ces jardins, située

en face du centre technique municipal. « Il y aura au total 32

jardins familiaux qui seront équipés de 16 abris de jardin double. »

Les premiers coups de pioche pourraient être donnés à la rentrée 2018. « Toutes les démarches ont été lancées, mais il faut laisser le temps aux études environnementales d'être réalisées, au permis de construire d'être déposé et accepté », explique-t-on en mairie.

La zone est-elle polluée ?

Si ce projet n'est pas sujet à polémique, Marc Jammet, élu d'opposition (PCF) relève tout de même quelques incohérences. « Cette zone, propriété de la ville avait fait en son temps, l'objet d'aménagements paysagers au moment de la création du bassin d'aviron. Laissée à l'abandon ensuite,

elle était rapidement devenue une zone de non droit, accumulant les gravats. J'avais, il y a maintenant une dizaine d'années, dénoncé les dépôts sauvages réalisés sur les parcelles dont il est question aujourd'hui », explique le conseiller municipal qui aimerait voir cette zone soumise à une dépollution des sols. Mais cela ne semble pas vraiment prévu pour l'instant, en atteste le document de demande d'évaluation environnementale que nous nous sommes procuré et où la ville déclare que la zone « n'est pas polluée ».

Si aucun élément financier n'a encore été avancé, la ville le promet : « Ces jardins seront réalisés de manière à ce qu'ils coûtent le moins cher possible à la ville », et sur une terre - espérons-le - saine.

C.E.